

---

**Informations actualisées sur la participation du FIDA à la mise en œuvre des réformes du système des Nations Unies et sur les mesures prises par le FIDA en réponse à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur l'examen quadriennal complet**

**Additif**

**Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres**

---

Cote du document: EB 2022/137/R.28/Add.1

Point de l'ordre du jour: 15 b)

Date: 6 janvier 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: INFORMATION**

---

---

**Questions techniques:**

**Ronald Thomas Hartman**

Directeur

Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale

courriel: r.hartman@ifad.org

**Nigel Brett**

Directeur

Division des politiques et des résultats opérationnels

courriel: n.brett@ifad.org

---

| Observations de la Norvège  | Réponse de la direction  |
|---|--|
| <p>La Norvège accueille favorablement le rapport sur les suites données à la résolution 72/279, à la résolution sur le système des coordonnateurs résidents [76/4] et à la dernière résolution sur l'examen quadriennal complet [75/233].</p>   | <p>Le FIDA tient à remercier la Norvège pour ses observations constructives concernant le rapport de situation sur la réforme du système des Nations Unies. Il est pleinement d'accord avec elle quant à l'importance de la mise en correspondance entre ses contributions et les objectifs de développement durable et de l'harmonisation de ses programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.</p>  |
| <p>Nous nous réjouissons particulièrement de la mise en place d'un système permettant d'évaluer l'appui apporté par les représentants du FIDA dans les pays aux équipes de pays des Nations Unies et aux coordonnateurs résidents. Nous notons également que le FIDA joint ses efforts à ceux du système des Nations Unies pour le développement en vue de gagner en efficacité grâce à une mise en commun des activités d'appui. Il s'agit d'un point particulièrement important au vu du processus de décentralisation lancé par le FIDA.</p> | <p>Le FIDA reconnaît la valeur d'un système de coordonnateurs résidents redynamisé, mieux doté en personnel et adéquatement financé à l'appui d'une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies, comme précisé dans le cadre de gestion et de responsabilité. Il participera aussi activement au programme de renforcement de l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement et s'efforcera d'être en parfaite adéquation avec la mise en place des stratégies opérationnelles relatives aux activités d'appui dans tous les pays où il intervient. En étroite collaboration avec d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le FIDA s'engage à poursuivre son travail en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des activités du système des Nations Unies pour le développement.</p>   |
| <p>Concernant la mise en correspondance entre les contributions du FIDA et les objectifs de développement durable, nous aimerions que l'objectif 5 relatif à l'égalité entre les sexes soit pris en compte. Nous sommes convaincus que cet objectif devrait faire partie de nombreux programmes.</p> <p>Nous ne savons pas non plus pourquoi seuls les prêts bilatéraux et les placements privés obligataires sont mentionnés. Cela signifie-t-</p>   | <p>Le FIDA confirme que l'objectif de développement durable n° 5 concernant l'égalité entre les sexes est bien inclus dans son travail de mise en correspondance entre ses contributions et les objectifs de développement durable. En particulier, 13 de ses indicateurs de base sont liés à l'objectif 5.</p> <p>Tous les indicateurs de base du FIDA sont associés aux objectifs de développement durable correspondants, de sorte que tous les résultats obtenus dans le cadre des activités du Fonds, quelle que soit la source de financement, sont rapportés aux objectifs de développement durable auxquels ils contribuent. Le paragraphe 5 fait le point sur les progrès réalisés par le FIDA dans ce sens (première mise en correspondance entreprise en 2017, puis examinée et renforcée en 2020). Cette mise en correspondance entre indicateurs de base et objectifs de développement durable servira en outre à éclairer le</p> |

| <b>Observations de la Norvège</b>  | <b>Réponse de la direction</b>  |
|--|---|
| <p>il que les ressources de base sont exclues de la démarche de mise en correspondance?</p>  | <p>prochain rapport sur l'impact du Cadre de financement du développement durable établi par le FIDA, qui s'applique à tous les fonds que ce dernier emprunte sous forme de prêts bilatéraux et de placements privés obligataires.</p> <p>D'après le paragraphe 5, « [I]es mesures prises par le FIDA pour recenser les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable s'avèrent particulièrement efficaces pour démontrer le lien entre ses résultats et la réalisation de certains objectifs de développement durable, et pour faire en sorte que l'architecture des résultats du Fonds soit appariée à des cibles spécifiques de ces objectifs, de manière à rendre fidèlement compte de la contribution apportée par le FIDA à la réalisation du Programme 2030. En 2017, les indicateurs de base du FIDA ont été, pour la première fois, associés à des indicateurs cibles spécifiques des objectifs de développement durable. Puis, en 2020, le FIDA a réévalué, élargi et resserré ces liens, et ce pour tous ses indicateurs de base. La Division des politiques et des résultats opérationnels du Fonds a depuis intégré avec succès le système de mise en correspondance des objectifs de développement durable à son Système de gestion des résultats opérationnels. Ce travail de mise en correspondance facilite le suivi et la communication d'informations au sujet des activités menées par le FIDA vers la réalisation des objectifs de développement durable, et permet également d'éclairer les futurs rapports d'impact du Cadre de financement du développement durable du Fonds. Ce cadre s'applique à tous les fonds empruntés par le FIDA sous la forme de prêts bilatéraux et de placements privés obligataires qui visent à assurer la montée en puissance des actions menées par le Fonds en faveur de la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. »</p> |
| <p>Nous réitérons également notre préoccupation quant au fait que tous les COSOP ne seront pas harmonisés avec le plan-cadre de coopération avant 2026, et nous nous demandons s'il est possible d'accélérer le pas.</p> | <p>Les nouveaux COSOP approuvés après la publication des nouveaux plans-cadres de coopération sont parfaitement en phase avec ces derniers. Les COSOP établis antérieurement sont ajustés à la première occasion, généralement lors de l'examen des résultats, qui a lieu trois ans après leur approbation.</p>   |

| Observations des Pays-Bas  | Réponse de la direction  |
|--|--|
| <p>Les Pays-Bas félicitent le FIDA pour son rapport complet sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement et saluent les mesures prises. Les activités du FIDA dans le cadre des réformes du système des Nations Unies pour le développement sont une source d'inspiration et leur exécution par le FIDA pourrait également, dans de nombreux cas, être mise à profit à titre d'exemple de meilleures pratiques.</p> | <p>Le FIDA tient à remercier les Pays-Bas pour leurs observations constructives concernant le rapport de situation sur la réforme du système des Nations Unies. En raison de sa taille relativement modeste par rapport à la plupart des entités du système des Nations Unies pour le développement, et au vu de son mandat et de son modèle opérationnel uniques au monde, le FIDA cherche à concilier ses engagements à l'égard du programme de réforme avec la nécessité de garantir une utilisation efficace et efficiente de ses ressources.</p>  |
| <p>Comment le FIDA s'assure-t-il que ces pratiques sont observées au sein de son propre système (ou diffusées auprès de ses différentes équipes de pays), et comment ces pratiques sont-elles par ailleurs adoptées et diffusées dans le cadre plus large du Groupe des Nations Unies pour le développement durable?</p>   | <p>Les COSOP sont le principal outil dont dispose le FIDA, au niveau des pays, pour exposer clairement ses travaux d'harmonisation avec les réformes du système des Nations Unies. Le Fonds dispose d'un système interne d'examen des COSOP qui lui permet d'étudier les bonnes pratiques d'autres pays, y compris les moyens d'optimiser sa participation au Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Parallèlement, les stratégies et projets du FIDA à l'échelle des pays sont examinés par les groupes de travail sectoriels et lors des réunions de l'équipe de pays des Nations Unies, ce qui permet d'assurer un apprentissage croisé avec d'autres institutions des Nations Unies ou instances bilatérales ou multilatérales. S'agissant des échanges de meilleures pratiques entre les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le rôle d'intermédiaire et de facilitateur joué par le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies a été déterminant sur le plan de la cohérence des programmes (participation plus active de l'équipe de pays des Nations Unies à la planification des domaines de résultats, interactions plus efficaces entre les membres de cette même équipe et réduction des doublons entre programmes, entre autres). Le Bureau de la coordination des activités de développement est donc en grande partie chargé de renforcer le partage des connaissances sur les bonnes pratiques afin d'assurer la cohérence des programmes de pays et l'intégration de conseils stratégiques dans le Groupe des Nations Unies pour le développement durable.</p> |
| <p>Quelles difficultés le FIDA entrevoit-il dans la présentation de ses résultats au moyen du cadre relatif aux produits établi par le système des Nations Unies pour le</p>   | <p>L'objectif principal du cadre d'indicateurs de produits est d'améliorer la qualité du suivi du plan-cadre de coopération et d'alléger autant que possible la charge de travail liée à l'établissement de rapports. Il s'agit d'un corpus d'indicateurs, dont au moins 15 doivent être sélectionnés par les équipes de pays des Nations Unies en vue de mettre au point</p>  |

| Observations des Pays-Bas  | Réponse de la direction  |
|--|--|
| développement, mais aussi dans la mise à profit des effets directs obtenus à l'échelle des pays et du monde en vue d'ajuster la programmation et le financement (y compris les sources de celui-ci)? | ou de fournir des indicateurs de produits au niveau institutionnel axés sur les objectifs de développement durable et dont la qualité est garantie. À ce stade, les indicateurs de produits viennent d'être recueillis et communiqués aux équipes de pays des Nations Unies. En ce qui concerne la communication des résultats agrégés, les éventuels problèmes de qualité des données doivent encore être analysés. Actuellement, les équipes de pays des Nations Unies et les différents organismes ne sont pas supposés utiliser ce recueil d'indicateurs pour ajuster la programmation ou le financement. Étant donné que pour établir les rapports, seuls quelques indicateurs seront retenus, ils ne seront pas nécessairement assez complets ou n'offriront pas systématiquement la couverture géographique appropriée pour servir d'outil d'ajustement de la programmation et du financement, en particulier du point de vue des différents organismes. À l'avenir, une fois que les données agrégées sur les produits seront disponibles dans les pays, le FIDA pourra encourager leur utilisation en vue d'éclairer la conception des COSOP. |
| Le FIDA prévoit-il d'utiliser le système UN INFO?  | Oui. Dans le but de promouvoir la transparence et le principe de responsabilité en matière de communication des résultats, toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement, y compris le FIDA, sont tenues d'utiliser la nouvelle plateforme UN INFO de l'Organisation des Nations Unies. Des directives à l'intention des directeurs de pays du FIDA sont en cours d'élaboration afin de garantir que les représentants du Fonds dans les pays travaillent collectivement avec les coordonnateurs résidents et dans les équipes de pays des Nations Unies, et s'assurent que les plans-cadres de coopération sont exécutés et que les résultats obtenus sont publiés sur UN INFO et communiqués aux gouvernements des pays visés par les programmes.  |
| Comment le système des Nations Unies pour le développement pourrait-il mieux tirer profit du plan-cadre de coopération et comment les donateurs peuvent-ils aider le FIDA à cet égard?               | Il est possible de faire un meilleur usage des plans-cadres de coopération grâce à une mise à profit de ces derniers en tant que plateforme destinée à faire appel à de nouveaux acteurs pour la réalisation des objectifs de développement durable; à la création d'un environnement propice à de plus larges partenariats public-privé; au plaidoyer en faveur de la réduction du nombre de procédures bureaucratiques et d'un appui plus efficient aux personnes dans le besoin dans le cadre des activités et programmes conjoints; à la mise à l'essai de nouvelles technologies et d'innovations afin d'assurer un suivi dans les zones où l'accès aux données est limité. Les donateurs peuvent aider à mieux tirer parti des plans-cadres de coopération en veillant au respect des engagements énoncés dans le pacte de financement, qui visent à garantir un   |

| Observations des Pays-Bas   | Réponse de la direction   |
|---|---|
|   | financement de qualité et prévisible du système des Nations Unies pour le développement.  |
| <p>Le FIDA s'est-il servi des procédures énoncées dans les plans-cadres de coopération et les COSOP pour harmoniser ou ajuster ses structures dans les pays (tant au niveau des programmes que du personnel et de la spécialisation) et a-t-il examiné son offre au niveau des pays à la lumière de son « avantage comparatif programmatique ou thématique »?</p> | <p>Oui. Le FIDA a tiré parti des procédures établies dans les plans-cadres de coopération et les COSOP pour collaborer plus étroitement avec d'autres entités du système des Nations Unies pour le développement et améliorer son offre au niveau des pays. Par exemple, il a participé à l'élaboration du Plan-cadre de coopération pour le Mexique en veillant à ce que ce processus soit en adéquation avec la conception de son propre COSOP, ce qui lui a permis de faire équipe avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aux fins de l'établissement d'une proposition d'approche conceptuelle, laquelle a reçu un financement préalable du Fonds pour les objectifs de développement durable de 85 000 USD destiné à appuyer l'élaboration d'une proposition plus importante (pour 4 ans et d'une valeur de 10 millions d'USD). Grâce à cette initiative conjointe financée par le Fonds pour les objectifs de développement durable, le FIDA entend appuyer les mécanismes de capital-risque au profit des organisations de petits producteurs (notamment forestiers et agroforestiers) et renforcer les intermédiaires financiers afin qu'ils puissent analyser correctement les risques et proposer les lignes de crédit de la Banque nationale de développement agricole et d'autres banques publiques.</p> <p>Au Cameroun, le FIDA a activement participé à la conception du nouveau Plan-cadre de coopération pour 2022-2026. Étant signataire de ce dernier, l'équipe du FIDA au Cameroun contribue en outre à la planification et à l'établissement de rapports en lien avec les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2, dans le cadre de groupes de travail bien établis qui se réunissent régulièrement (comme le groupe sur les objectifs de développement durable, le groupe sur le suivi-évaluation ou le groupe sur les questions de genre). Le FIDA codirige également un autre nouveau groupe sur le développement et la participation du secteur privé, sous la houlette de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.</p> |
| <p>Le FIDA s'est-il comparé aux autres membres des équipes de pays des Nations Unies en réponse aux procédures établies dans les plans-cadres de coopération?</p>   | <p>Dans le cadre de ses COSOP, le FIDA apporte sa contribution sur des sujets très spécifiques du plan-cadre de coopération en partenariat avec la FAO, le Programme alimentaire mondial, l'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et d'autres entités des Nations Unies. Le FIDA est parvenu à élargir ses partenariats dans</p>  |

| Observations des Pays-Bas   | Réponse de la direction  |
|---|--|
|   | <p>le système des Nations Unies, à compléter ses investissements, à mobiliser une assistance technique et à renforcer la concertation sur les politiques. Par exemple, lorsque le Gouvernement vietnamien a demandé aux organismes des Nations Unies de lui fournir des orientations sur son plan quinquennal (2021-2025), la FAO et le FIDA ont pris l'initiative de formuler des propositions pour le secteur agricole.</p> <p>Dans l'ensemble, le FIDA a élargi son rayonnement et son influence dans le cadre de sa participation à l'élaboration des politiques, grâce à son intégration dans les équipes de pays des Nations Unies et au rôle qu'il y joue. Cependant, les équipes de pays du FIDA sont petites (parfois constituées de seulement deux personnes) et leur mobilisation doit donc être stratégique et ciblée.</p>   |
| <p>Quelles difficultés rencontre le FIDA quand il s'agit de gagner encore en efficience (dans le cadre des programmes de renforcement de l'efficience relevant de la réforme du système des Nations Unies pour le développement) et comment les donateurs et les États membres peuvent-ils aider à cet égard?</p> | <p>Concernant les stratégies relatives aux activités d'appui, les services d'appui communs et les centres locaux de services partagés, le FIDA est pleinement déterminé, dans ses différents lieux d'affectation, à utiliser le plus possible les options de prestation de services disponibles directement liées au programme des Nations Unies pour le renforcement de l'efficience. Cependant, l'expérience sur le terrain a montré que, dans certains lieux d'affectation, il est plus efficace que le FIDA gère lui-même certaines activités plutôt que de compter sur les services fournis par d'autres entités des Nations Unies. En outre, selon l'ampleur de l'intervention des organismes des Nations Unies dans un lieu d'affectation, des services d'appui communs ne peuvent englober qu'une partie des six fonctions suivantes: i) administration (comme la gestion des installations, du parc automobile et des voyages); ii) financement; iii) ressources humaines; iv) technologies de l'information et des communications; v) logistique; vi) passation de marchés. Ce dernier point signifie que, dans certains lieux d'affectation, le FIDA doit encore compter sur ses propres ressources pour aller de l'avant.</p> <p>En ce qui concerne les locaux communs, le FIDA donne toujours la priorité à l'installation de ses bureaux dans les locaux communs ou les maisons des Nations Unies. Toutefois, dans certains lieux d'affectation, le FIDA n'a pas de bureaux assez grands pour accueillir l'ensemble de son personnel, ce qui l'oblige à s'installer dans des locaux séparés. Il s'agit bien entendu d'une solution de dernier recours, qui entraîne des investissements importants aux fins de l'aménagement des bureaux (mesures de sûreté et de sécurité comprises) et de la mise en place des infrastructures informatiques. Dans de tels cas, le FIDA continue de se féliciter de l'appui des États membres dans la mise à disposition de bureaux à titre gracieux dans ces lieux d'affectation. Par exemple, le FIDA bénéficie de</p> |

| <b>Observations des Pays-Bas</b> | <b>Réponse de la direction</b>   |
|----------------------------------|--|
|                                  | locaux gratuits en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Ouzbékistan, ce qui lui permet de réaliser des économies et d'éviter des coûts. |